

Présents :

Membres permanents : S. Bataille-Brennetot, L. Benoit à la Guillaume, F. Cabaret, L. Cacheiro Quintas, Y. El Alaoui, E. Faye, E. Gaspar, I. Gassino, C. Gheeraert-Graffeuille, A.-F. Gillard-Estrada, L. Goudet, L. Jankovic, O. Louiset, Y. Lucas, O. Monthéard, J. Mullen, M. Olmos, F. Rabasso, Ana-Isabel Ribera, A.-C. Sanz-Gavillon, J. Thrasher, A.-L. Tissut, J. Underhill, A. Vial-Logeay, J. Vicente-Lozano, K. Winkelvoss

Membres associés : P. Attali, L. Bazinek, C. Belliard, E. Utria

Personnels BIATSS : L. Linant-Deveaux, C. Morue, B. Roux

Doctorant.e.s : C. Castro Arias, O. Sandoval Cuervo, C. Starzecki

Représentés par procuration: M. Martinez pour L. Benoit à la Guillaume, F. Varenne pour M. Olmos, V. Douglas pour S. Bataille-Brennetot, C. Baroin pour I. Gassino, M.-J. Hanai pour J. Vicente-Lozano

Excusés : F. Beauvallet, S. Bernard, P. Brunet, D. Cousin-Martin, A.-J. Debare, C. Filippi-Deswelle, Y. Gardes, S. Gondouin, S. Hancil, L. Profeti, M. Lucciano, C. Marion-Andrès, G. Vagenheim, L. Volna

L'assemblée générale commence à 14h.

1. Informations générales (vie du laboratoire, soutenances et arrêté doctorat, statuts, postes)

Les activités du laboratoire ont repris à plein régime en 2022, ce qui montre la vitalité de notre laboratoire (voir point 4 pour le bilan, avec notamment un nombre remarquable de publications sur des supports de grande qualité en France et à l'étranger). Les nombreux colloques, publications, missions nous ont conduit à dépenser l'intégralité de notre budget (voir le point 2).

Six soutenances ont eu lieu entre septembre et décembre et une septième est prévue début février 2023. Deux de ces soutenances concernent des thèses inscrites en 2013, si bien que désormais nous n'avons plus de thèse inscrite depuis plus de huit ans. Six thèses ont été inscrites. Rappelons que l'école doctorale fixe à huit le nombre maximal de thèses encadrées par collègue HDR. Il faudra continuer à essayer d'obtenir des contrats doctoraux, comme cela a été le cas cette année pour M. Vallery. La réunion d'accueil des doctorants a eu lieu en novembre. Conformément aux préconisations de l'HCERES, l'ERAC a mis en ligne un guide du doctorant : <http://eriac.univ-rouen.fr/guide-du-doctorat-eriac/>

Le nouvel arrêté doctorat, du 26 août 2022 est paru. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046228965> Il prévoit un certain nombre de modifications qui concerneront notamment les CSI. La réunion du CSI sera obligatoire avant l'inscription en deuxième année et ensuite avant chaque nouvelle inscription jusqu'à la fin du doctorat. Le CSI aura lieu en trois étapes distinctes : présentation de l'avancement des travaux et discussions, entretien avec le doctorant sans la direction de thèse, entretien avec la direction de thèse sans le doctorant. Les modalités de mise en œuvre de l'entretien seront précisées par l'Ecole doctorale très bientôt. A l'issue de la soutenance et en cas d'admission, le docteur prête serment, individuellement en s'engageant à respecter les principes et exigences de l'intégrité scientifique dans la suite de sa carrière professionnelle, quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité.

Après avoir été votés lors de l'assemblée générale de juillet 2022, les nouveaux statuts de l'ERAC ont été présentés à la commission de la recherche en septembre. L'ERAC renouvellera son conseil en même temps que sa direction en juillet 2023.

Pour la campagne 2023, l'ERAC a obtenu un poste de MCF de civilisation latino-américaine pour le département d'études romanes et un poste de MCF de philosophie moderne pour le département de philosophie. Ces postes seront pourvus au printemps 2023 pour une prise de fonction au 1^{er} septembre prochain. Sur les quatre postes d'ATER obtenus, le poste du département d'anglais n'a pas pu être pourvu en raison du refus de l'académie de Versailles d'accorder son détachement à une collègue agrégée doctorante. A ces postes il convient d'ajouter un poste de PRAG anglais pour le département d'anglais et un poste de PRAG anglais pour le département LEA. Dans le cadre de la campagne pluriannuelle, l'université a déjà arbitré en 2024 en faveur d'une demande de PR de civilisation des pays anglophones pour le département LEA, un poste de PR de littérature germanique pour le département d'allemand, ainsi que un poste de PRAG économie-gestion et un poste de PRAG d'allemand pour le département LEA. Il y aura aussi un poste de MCF de didactique de l'anglais à l'INSPE. Il faudra veiller à ce que ces arbitrages soient respectés. Les demandes de poste d'ATER et d'ATEN seront traitées au printemps 2023, d'abord dans le cadre du conseil du laboratoire élargi aux directions de département et de master, puis au conseil scientifique et enfin au conseil de l'UFR. Deux postes de professeur en onzième (anglais) et en huitième (latin/grec) section sont pourvus ce mois-ci par le repyramidage, ce qui va nous permettre de limiter la baisse du nombre de nos professeurs de 19 en 2019 à 17 après ces deux promotions internes. Il faut espérer que l'ERAC pourra bénéficier d'autres promotions dans le cadre du repyramidage en 2023 ou 2024 afin de compenser le sous-encadrement de certaines sections.

2. Point financier

Le budget de l'ERAC a été entièrement dépensé, ce qui reflète le dynamisme de notre laboratoire.

La fin de l'année a été marquée par le gel de 10% de nos crédits (9 800 euros) sans que nous en soyons informés par la présidence. Au terme d'une négociation, nous avons réussi à récupérer près de 8 000 euros, ce qui nous a permis de financer les colloques, soutenances et missions qui restaient. Il faudra espérer que cette pratique ne se renouvellera pas, tant elle nuit au bon fonctionnement du laboratoire et complique le travail du secrétariat. Nous remercions l'équipe du pôle mutualisé de l'IRIHS, qui a su faire face à cette situation difficile. Il faudra aussi penser à candidater aux appels à projets de l'IRIHS afin de tenter de compenser la baisse prévisible de notre dotation l'an prochain (voir point 4).

Ludivine Linant-Deveaux fait un point sur les finances.

3. Activités scientifiques en 2022 et publications

Neuf colloques ou journées d'études ont été organisés ou coorganisés depuis juillet : deux à Cerisy, un en Allemagne, un à la Sorbonne et cinq à Rouen. Neuf sont prévus pour 2023 : six à Rouen, un à Genève, un à Caen et un à Paris, et deux pour 2024 à Rouen. A cela s'ajoutent deux créations théâtrales et un enregistrement autour des traductions du grec ancien (Homère, Euripide, Eschyle).

Onze ouvrages sont parus depuis juillet, quatre traductions / éditions et sept monographies ou essais chez des éditeurs prestigieux en France et à l'étranger (Le Seuil, Vrin, Classiques Garnier, Oxford University Press). Six collectifs sont à paraître (sous forme d'actes de colloques ou de cahiers thématiques dans des revues), ainsi qu'un essai en anglais, un ouvrage traduit de l'anglais, une traduction vers l'allemand et un livre d'entretiens (ce qui porte à dix le nombre total d'ouvrages à paraître).

Les séminaires des quatre axes ont repris avec en moyenne une à deux séances depuis la rentrée, auxquelles il faut ajouter le cycle de conférences du master Humanités numériques avec cinq conférences de novembre à avril.

Sept thèses ont été ou vont être soutenues entre la rentrée et début février.

4. Projets financés :

Les perspectives incertaines de financement du laboratoire pour les prochaines années doivent plus que jamais nous encourager à répondre aux appels à projets afin de trouver de nouvelles sources de financement.

A très court terme, les deux appels à projet de l'IRIHS sont un très bon moyen d'obtenir des fonds. Les dossiers doivent être déposés d'ici le 5 janvier 2023. En 2022, l'ERAC a obtenu des sommes importantes par ce biais. Il faut donc penser à candidater à ces deux nouveaux appels.

Le premier est le traditionnel appel à projet pour financer les colloques, les publications, les traductions et les task force.

<https://enquetes.univ-rouen.fr/867728?lang=fr>

Le second est un appel à projets structurant :

<https://enquetes.univ-rouen.fr/834959?lang=fr>

Par ailleurs, nous rappelons qu'en 2022, 25 % des projets ANR déposés par l'université de Rouen ont été acceptés (16 % l'année précédente). Cela doit nous encourager à déposer des projets ANR ou ERC. Une aide au montage de ces programmes peut être obtenue en contactant I. Mulot (isabelle.mulot@univ-rouen.fr), N. Bouin-El Boustani (nawal.elboustani@univ-rouen.fr) et N. Lucas (nicolas.lucas2@univ-rouen.fr).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h20.